

## DOSSIER

### Le printemps revient...

► pages 13-17



Agenda  
amené à être  
modifié selon les  
préconisations liées  
à la crise  
sanitaire





*Après l'hiver...*



*le retour du printemps...*





Protégeons cette nature suite à son réveil.

- 4-5 Vie métropolitaine
- 5-7 Vie communale/Sécurité routière
- 8 Jeunesse
- 9 Travaux
- 9-11 Environnement
- 12 Bibliothèque
- 13-17 Dossier : Le printemps revient...
- 18 Culture
- 19 Associations

## ÉDITO ÉDITO



**Hervé Goubert,**  
Conseiller municipal de  
Roncherolles-sur-le-Vivier

C'est fait, depuis quelques jours le printemps, tant attendu par chacune et chacun, est de retour.

C'est la saison du renouveau de la nature, des oiseaux migrateurs et du réveil des animaux hivernant, ainsi que des cultures. C'est également la saison des amours chez les oiseaux, et pour tout le monde une période particulièrement euphorique.

Il est bien connu que le soleil agit comme un antidépresseur et son retour contribue à nous mettre le moral au beau fixe !

C'est pourquoi nous avons consacré ce n° 114 au retour du Printemps.

Notre commune a la chance d'être dotée d'une biodiversité à préserver, par ses forêts, ses prairies, ses champs, ses mares, et ses chemins faisant la joie des randonneurs.

Autant de lieux pour découvrir cette renaissance de la nature qu'elle soit florale, potagère ou encore animalière.

Mains vertes ou non, éleveurs ou non, nous vous donnons rendez-vous en pages centrales pour trouver un échantillon de ce qui est visible sur notre commune.

Bonne saison à toutes et à tous.

Hervé GOUBERT

**Directrice de la publication :** Sylvaine Santo

**Rédacteur en chef :** Vincent Decorde

**Rédaction et relecture :** Corinne Bellenger,  
Monique Pillut-Boissière, Gilbert Decoodt,

Vincent Decorde, Hervé Goubert, Pascal Lamarche,  
Fabienne Leblond, Sylvaine Santo, Franck-David Dupin, José Delamare,  
Olivier Cousson, Philippe Neveu, Clara Marchand  
et les associations roncherollaises.

**Conception graphique :** service communication

**Visuels :** ©mairie & associations, ©MPB, www.pixabay.com,  
www.flaticon.com, www.pexels.com, mentionné si autre

**Impression :** Planète Graphique.

Journal imprimé sur du papier 100 % recyclé

**Plus d'informations :** www.mairie-roncherollesvivier.fr



\*OURS: LISTE DE COLLABORATEURS D'UN JOURNAL, D'UNE REVUE

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 15h - 18h

Mardi et vendredi : 15h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

**Adresse :** 72 rue de l'église

**Tél :** 02 35 59 09 59

**Fax :** 02 35 59 95 50





### Conseil de la Métropole Rouen Normandie du 8 février 2021

#### ■ Système d'alerte aux habitants par SMS

La Métropole met en place ce système dans le courant du 1er trimestre.

Il sera utilisé pour les évènements nécessitant de demander à la population d'appliquer des consignes ou de suivre des recommandations en cas :

- d'accident industriel,
- de phénomène naturel (mouvement de terrain, inondation, ...),
- d'évènement météorologique (canicule, orage, vent violent, ...),
- de situation sanitaire exceptionnelle,
- d'attentat,
- de pollution atmosphérique.



Il pourra également être mis en œuvre pour des **exercices** simulant une des situations citées, ou lors de tests du dispositif.

#### ■ Déclaration de l'état d'urgence climatique sur le territoire métropolitain

Lors du sommet organisé à l'occasion des cinq ans de l'Accord de Paris sur le Climat, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé le monde à « **déclarer l'état d'urgence climatique jusqu'à ce que la neutralité carbone soit atteinte** ».

Face au défi climatique, la Métropole, consciente de ses responsabilités, fait sien l'objectif des Nations Unies et accepte d'interroger, modifier et renforcer ses dispositifs pour s'inscrire dans cet objectif d'intérêt mondial. Elle rejoint ainsi les territoires d'ores et déjà engagés dans cette mobilisation.

### Conseil de la Métropole Rouen Normandie du 22 mars 2021

#### ■ Subvention à l'achat d'un broyeur pour les particuliers



©Broyeurs-vegetaux.com

Le broyage permettant de recycler les branchages issus des jardins et d'engager efficacement la gestion des déchets végétaux à la parcelle, il est proposé une aide sous la forme d'une « subvention à l'achat », à hauteur de 50 % du prix d'achat, sous réserve du choix d'un broyeur neuf ou reconditionné répondant à un cahier des charges technique.

La subvention est plafonnée à **250 € par foyer** et concerne les foyers résidant en habitat individuel avec **un linéaire de haie de plus de 5 mètres**.

Le coût prévisionnel de cette action pour l'année 2021 est de maximum 10 000 € TTC, soit l'équivalent de minimum 40 broyeurs subventionnés.

#### ■ Mise à disposition gratuitement d'un kit de compostage pour les foyers intéressés

Il est proposé, dans le cadre d'une expérimentation, de mettre à disposition, gratuitement des foyers intéressés, un **kit de compostage** composé d'un **composteur** et d'un **bio-seau**. Cette mise à disposition, dans la **limite de 2 par foyer**, engage le bénéficiaire à participer à une **séance collective** de sensibilisation à la gestion des déchets végétaux à la parcelle, ainsi qu'à **participer aux enquêtes d'évaluation** menées par la Métropole.



La fourniture du kit de compostage sera également conditionnée à la signature de la « **Charte de l'éco-jardinier zéro déchet** » et à l'**adhésion gratuite au Club des jardiniers de la Métropole**. La Métropole prévoit en 2021, une programmation de **10 séances collectives** de sensibilisation (de fin mars à décembre). Les séances auront pour objectif de donner aux participants tous les éléments nécessaires pour démarrer leur transition vers la gestion à la parcelle des ressources de leur jardin.

Plus d'informations à retrouver sur : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/soutien-la-pratique-du-compostage-individuel>

L'ensemble des délibérations des conseils de la Métropole est disponible à l'adresse : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/deliberations-et-proces-verbaux>

### RLPi : registre mis à disposition du public

L'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de la Métropole Rouen Normandie est lancée.

Il permettra d'encadrer l'implantation de la publicité, des enseignes et pré-enseignes visibles depuis les voies publiques, qu'elles soient implantées sur le domaine public ou privé, et d'adapter la réglementation nationale aux enjeux spécifiques de notre Métropole.

Vous souhaitez participer à cette concertation ?

N'hésitez pas à venir en mairie, aux horaires d'ouverture, un dossier est mis à votre disposition pour y inscrire toutes vos remarques, ainsi que des documents permettant de suivre et comprendre les grands enjeux et étapes de la conception du RLPi.■

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/elaboration-du-reglement-local-de-publicite-rlpi>



### PLUi modification simplifiée n° 1

Cette procédure de modification est engagée en vue d'apporter différents ajustements au document d'urbanisme afin de corriger des erreurs matérielles (erreurs d'orthographe, numérotation, pagination, mots en double...) et d'ajuster l'écriture de certaines dispositions réglementaires. Ces ajustements viennent préciser l'application de la règle et s'inscrivent dans les objectifs poursuivis par le PLUi métropolitain.

Vous souhaitez contribuer à ce projet de modification simplifiée n°1 du PLUi ? Un dossier est mis à disposition à la mairie, aux horaires d'ouverture, où vous pouvez consigner vos observations.■

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/demarche-participative/modification-simplifiee-ndeg1-du-plu-de-la-metropole-rouen-normandie>



### Délibérations du Conseil municipal - 16 mars 2021 et 6 avril 2021

#### ■ Projet d'acquisition d'un nouveau tracteur

Le Conseil municipal a validé le projet d'acquisition d'un nouveau tracteur et a autorisé Madame Le Maire à demander les subventions pour le financement.■

### ■ Délibération n°4 - Vote du budget communal 2021

Elaboré par les élus lors des réunions de la commission plénière des finances, le budget 2021 est voté à l'unanimité.

### ■ Délibération n°5 - Dispositif de soutien exceptionnel aux associations dans le cadre du Plan Local d'Urgence Solidaire (PLUS)

La Métropole a alloué une subvention d'aide exceptionnelle, liée au contexte sanitaire, aux associations du territoire qui ont subi un impact dans leurs activités.

À Roncherolles, afin de bénéficier de cette aide, il a été demandé aux associations de remplir un formulaire afin de permettre à la commission vie associative de déterminer le principe et le montant de l'aide à apporter.

La commission vie associative a proposé le critère suivant : le volet **jeunesse** (aide pour les intervenants extérieurs pour les jeunes adhérents, les difficultés liées au COVID).

Suite à l'étude des dossiers, un versement d'un forfait de 250 euros est proposé aux associations suivantes :

- ASRV Tennis
- Réveil Roncherollais - section théâtre
- Réveil Roncherollais - section arts du cirque

### ■ Délibération n°6 - Vote du règlement des Services Périscolaires 2021-2022

Elaboré conjointement avec les Services Périscolaires, le règlement pour l'année 2021-2022 a également été voté à l'unanimité.

### ■ Délibération n°7 - Fixation des taux communaux des taxes foncières pour l'année 2021 suite à la suppression de la taxe d'habitation

À l'unanimité, il a été voté par le Conseil Municipal la non augmentation des impôts locaux pour l'année 2021.

**L'intégralité des délibérations des conseils municipaux est disponible sur le site internet de la commune, dans la rubrique "Nos Publications/Comptes rendus des Conseils Municipaux" ■**



### Panneau Pocket : déjà 500 personnes connectées

Plus de 500 personnes ont déjà téléchargé l'application PanneauPocket sur leur smartphone pour rester informées sur l'actualité de Roncherolles-sur-le-Vivier. Vous n'avez pas encore cette application ?

Téléchargez-la gratuitement sur GooglePlay ou AppStore.

Si vous avez des difficultés à télécharger l'application, n'hésitez pas à vous rapprocher du service communication de la commune. ■



### Rencontres avec les habitants

Comme lors du précédent mandat, vos élu.e.s ont toujours à cœur de vous donner la parole afin que vous puissiez aborder les sujets de votre quotidien et poser toutes les questions que vous souhaitez.

Le Conseil municipal renoue donc cette année avec les

#### « Rencontres avec les habitants ».

Initialement prévues du **20 mars au 26 juin prochain**, les dates seront ajustées au fur-et-à-mesure des décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire.

Les invitations seront distribuées dans vos boîtes aux lettres deux semaines avant la date de la rencontre. Alors, à très bientôt ! ■



## Rappel des horaires des activités bruyantes

La mairie vous rappelle que les horaires pour les activités bruyantes (travaux de bricolage ou jardinage) sont les suivants :

- les **jours ouvrables** de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 20h**,
- les **samedis** de **9h à 12h** et de **15h à 19h**.

**Toute activité bruyante est interdite les dimanches et jours fériés.**

## Statistiques du radar pédagogique

Un radar pédagogique a été installé route de Darnétal du 13 août 2020 au 7 octobre 2020.

Pendant près de 57 jours, ce radar gracieusement mis à disposition par la Métropole Rouen Normandie, a relevé 99 531 passages (dans les deux sens).

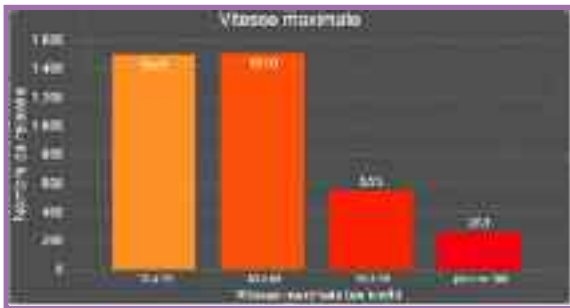
La moyenne des vitesses mesurées est de **58 km/h**.

La répartition des vitesses est la suivante.



Ce radar a permis aussi de relever les vitesses maximales (par créneau de 30 minutes).

La répartition est la suivante :



Des vitesses trop élevées sont encore constatées.

*Préventions et contrôles sont donc toujours d'actualité.* ■



## Installation d'un radar pédagogique au centre bourg

Dans la continuité, un autre radar pédagogique a été installé à notre demande par la Métropole, au centre Bourg route de Fontaine-sous-Préaux, afin de faire un état des vitesses dans cette zone.

Un retour de statistiques sera fait dans un prochain numéro.

## Sécurité lors de vos activités

Vous êtes sportif, joggeur, randonneur, cycliste, vous aimez vous promener dans le village.

Durant la période hivernale surtout quand la nuit tombe tôt, ou tout autre saison, il est difficile pour les automobilistes de vous repérer sur les routes.

En effet, vous pouvez être vus à la dernière minute et cela est risqué d'accident.

Afin de vous protéger et de permettre aux conducteurs de bien vous voir, évitez les tenues sombres, privilégiez des couleurs fluorescentes, flash, ou bien visibles, munissez vous de lampes adaptées même de jour, cela permettra de vous repérer de loin, et ainsi de vous protéger.

**Votre sécurité est notre priorité.** ■



## Première réunion du Conseil Municipal des Jeunes

Le 13 janvier dernier, les nouveaux élus du CMJ se sont réunis pour la première fois en mairie.

Quelque peu impressionnés, ils ont procédé à la lecture du règlement intérieur puis ont chacun présenté les projets qui leur tenaient le plus à cœur. De nombreuses idées liées à la citoyenneté, à la création manuelle et au sport vont pouvoir ainsi être débattues. Le défi est à présent de sélectionner et de réfléchir aux deux projets qui pourront être mis en œuvre cette année dans le cadre des précautions sanitaires incontournables.■



## La Métropole Rouen Normandie aux côtés de tous les Jeunes

La **Plateforme Priorité Jeunes**, née face à l'urgence d'agir devant le mal-être ressenti par nos jeunes aujourd'hui, propose de nombreuses informations destinées aux étudiants ainsi qu'à tous les jeunes de moins de 25 ans qui se sentent isolés et souhaitent sortir, obtenir une aide ou apporter de l'aide à un autre jeune.

Cette plateforme est organisée autour de 4 grands axes :

- Un **agenda** des animations culturelles, touristiques, sportives possibles organisées sur le territoire,
- Un **recensement** des coordonnées d'associations ou de centres de soutien psychologique ainsi que de l'ensemble des lieux de distributions de denrées alimentaires pour leur venir en aide,
- La mise en œuvre de **Parrainages** (si un.e jeune souhaite apporter une aide à un.e étudiant.e ou si un.e étudiant.e souhaite être parrainé.e),
- La présentation de tous les **dispositifs mobilisables** à leur écoute.

Alors n'hésitez pas et rendez-vous vite sur le site de la Métropole Rouen Normandie :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/priorite-jeunes>.■



## Chasse aux oeufs à l'école

Le 2 avril dernier, le Comité des Fêtes et de l'Animation a proposé cette chasse aux œufs, qui avait déjà été annulée l'an passé. Elle s'est déroulée à l'école.

Un grand défi a été organisé : retrouver les œufs dans la cour !

La chasse terminée, cocottes, lapins, licornes en chocolat sont repartis dans les cartables pour le plus grand plaisir des enfants.■



©MPB



©MPB



©MPB





## Salle polyvalente La Pépinière

Les fenêtres de toit ont été changées. L'entreprise POINT-LAMPERIER est intervenue début décembre pour ce changement et à l'issue de ce travail, la société LEGOUPIL a fait les reprises nécessaires sur le plafond.

Les travaux de ravalement initialement prévus en 2020 et repoussés en raison de la crise sanitaire vont se réaliser. L'entreprise DUVERE BEAUVAIS PEINTURE a débuté le chantier. Toujours pour la Pépinière, un dégât des eaux, provoqué par la rupture d'un bouchon sur une canalisation au dessus de la petite salle de réunion, aura pour conséquence le remplacement du plafond et de l'isolation correspondante.



## Installation d'un compteur d'eau en cours pour les jardins familiaux

La Métropole a posé le compteur d'eau pour alimenter les jardins. Il reste à faire le raccordement sur la canalisation réseau qui est située en terrain privé. Les demandes d'autorisation d'accès sont en cours.

## La mare du Bois Breton, c'est reparti !

Le secteur de la mare du Bois Breton a fait l'objet de plusieurs travaux depuis quelques mois.

En juillet, remise en état du réseau d'eaux pluviales et simplification du réseau d'alimentation en eau de la mare. En janvier 2021, la Métropole a procédé à l'éтанchéification de la mare

grâce à la pose d'une bache entre deux lits de bentonites.

La mare devrait être de nouveau fonctionnelle et nous retrouverons dès cet été une bonne couverture végétale.

Un panneau informatif va finaliser ces travaux.



## Création d'un verger partagé



Le Conseil Municipal souhaite créer en 2021 un verger partagé sur une parcelle de 2500 m2 le long du chemin des Pépinières.

Une première réunion a déjà eu lieu mercredi 24 mars en visio avec J-M Berrepon de l'Association Pomologique de Haute-Normandie.

Si vous souhaitez participer à cette action collective avec la commission Environnement : concevoir le projet, choisir les arbres, vous familiariser à la taille des arbres, visiter d'autres sites...

N'hésitez pas à contacter Robert Lafite à l'adresse suivante : [robert.lafite@mairie-roncherollesvivier.fr](mailto:robert.lafite@mairie-roncherollesvivier.fr)

## Chemins de randonnées

Petits et grands, les chemins de et autour de Roncherolles vous attendent !

Il y a en pour tous avec des balades de 1h à 3h.

Prenez de bonnes chaussures, un peu de ravitaillement, et bonne balade autour des vallées du Robec et de l'Aubette et sur le plateau de Roncherolles.

Retrouvez ces chemins sur le site Internet de la commune, au sein de la rubrique "Cadre de Vie - Chemins de Randonnées" à télécharger. Des flyers sont également disponibles à l'accueil de la mairie.



Monsieur Lelièvre est habitant de Roncherolles-sur-le-Vivier, charpentier à la retraite, il continue toujours à travailler le bois, comme en témoigne sa cabane au coin du Bois Breton, son atelier, mais pas seulement... Pour ce numéro des Ronches, nous avons souhaité le rencontrer, suite à ses travaux pour la commune. En effet, il a réalisé le futur abri de moutons pour le terrain des "Jardins Familiaux" et va créer prochainement un panneau d'affichage pour la mare du Bois Breton.

Voici un extrait de cet entretien...

*D'où vous vient cette passion du bois ? Comment êtes vous arrivé à cela ? (étant jeune ? au moment de votre retraite ?) où avez-vous appris la menuiserie ?*

Tout d'abord, quand on me dit que je suis passionné, il y a sûrement plus passionné que moi. J'ai toujours aimé bricoler, j'ai été élevé dans une famille nombreuse, alors cela apprend à être débrouillard. Tout petit, je faisais des voitures en bois et des carrioles en bois.

Cela a une relation avec le reste.

J'ai appris un métier du bâtiment, j'ai eu un CAP en charpente en 1968-1969, dans l'entreprise Bellet à Saint Léger-du-Bourg-Denis, qui se situe maintenant à Saint-Jacques-sur-Darnétal.

Puis, j'ai fait toute ma carrière au sein de Cuiller Frères, qui était un Compagnon du Devoir, j'ai pu prendre également quelques cours du soir chez les Compagnons.

Au sein de Cuiller, nous étions très polyvalents, nous faisons beaucoup de choses : de la charpente traditionnelle, de l'ossature, du bardage, de l'étaillage, du colombage, etc. J'aimais la finition, j'étais souvent sur des chantiers où il y avait du façonnage, je trouvais ça plus intéressant car je n'aimais pas la répétition.

L'odeur du bois m'a toujours plu également.

*Où puisiez-vous votre inspiration ?*

L'inspiration je la puise à travers plein de petits détails, sur une fenêtre, une porte, en vacances.

Depuis 30 ans, ma femme m'achète le magazine *Arts et Décoration*, je le feuillette et m'arrête parfois sur un petit détail, une couleur, une ligne, la décoration ça s'apprend. Je passe également beaucoup de temps sur l'ordinateur, je peux passer des heures sur *Pinterest*, où il y a pleins d'idées...



*Quel type de bois utilisez-vous ? Faites-vous beaucoup de récupération ?*

J'utilise les bois de palettes, de bonne qualité que je récupère dans des entreprises qui me les donnent. Il faut cependant avoir le courage de les démonter avec les différentes pointes à retirer.

J'achète également du bois à Leroy Merlin lorsque j'en ai besoin par exemple pour faire des cabanes.

*Pouvez-vous nous parler de votre réalisation, cette cabane en bois dans votre jardin ?*

*Elle est destinée à vos petits-enfants ? Combien de temps vous a-t-il fallu pour la réaliser ?*



Cette cabane a une valeur sentimentale, j'ai fait cette cabane entre les arbres pour mes petits-enfants, je souhaitais faire quelque chose de mes mains, par amour pour eux. Ils ne viennent pas tout le temps mais quand ils viennent, ils vont dedans. Mon dernier petit-enfant a 4 ans, mes autres petits-enfants ont également une cabane que je leur ai faite chez eux. Je voulais également leur montrer ce que je savais encore faire. On pourrait dormir dedans car elle est isolée.

Pour la réaliser, je pense qu'il m'a bien fallu environ 300 heures de travail, c'est beaucoup d'investissement.



J'ai récupéré des bois de palettes puis j'ai dû démonter, puis enlever toutes les pointes. Par la suite, j'ai posé des palettes par terre, commencé à faire des murs, etc.

Enfin j'ai terminé par la couverture, la finition, les motifs à faire. Par exemple, c'est un autre habitant du Bois Breton qui m'a donné le hublot de bateau, avec un ange en bois à l'intérieur.

*Pourriez-vous nous parler de votre participation à l'association « L'Outil en Main » à Amfreville-la-Mi-Voie ?* Il y a 5-6 ans environ, j'ai contacté Monsieur Lefebvre, le Président de l'association "L'Outil en Main" à Amfreville-la-Mi-Voie. C'est une association qui a été créée il y a assez longtemps et il y a en partout en France. Elle a pour but l'initiation des jeunes à partir de 9 ans, aux métiers manuels par des personnes de métier, des artisans, ouvriers, bénévoles à la retraite. J'y suis allé pendant une année environ, pour donner de l'aide. J'aimais bien montrer aux jeunes comment se servir des outils, comment créer quelque chose de A à Z. Je faisais de la menuiserie, de la charpente, et un peu de sculpture.

Je faisais également des petites niches à mésanges que je ramenaïs à l'association.

*Avez-vous d'autres loisirs ?*

Je joue du saxophone, j'ai pris beaucoup de cours de solfège à l'association Interlude, l'ADASOC à Préaux.

La musique, c'est un loisir enfoui au fond de moi-même, ce que je sais faire c'est le bois mais je pense que ce que j'aurais aimé faire également c'est être musicien sur scène. J'en fais, je m'amuse, c'est le principal, je vais jouer un air, ça va être avec mon coeur, j'aime bien jouer quelque chose qui atteigne les gens.

Je joue également de l'harmonica, que j'ai appris d'une manière autodidacte, avec mon frère, quand nous étions jeunes. Il avait un vieil harmonica et jouait du western et il m'a montré comment faire.

*Nous savons que vous avez fait de nombreux décors pour les représentations théâtrales du Réveil Roncherollais. Depuis combien de temps faites-vous partie de la troupe de cette association ?*

Cela fait au moins 10-12 ans que je pratique le théâtre au sein du Réveil Roncherollais. Petit, à l'école, le rôle comique d'une pièce m'était attribué par ma maîtresse, j'aimais me déguiser avec des vieux vêtements, on improvisait des jeux... Depuis toujours j'aime rire. Pour le théâtre, j'ai réalisé un décor western, des pistolets en bois, des épées, des décors de pièces italiennes, des bâtisses, lorsque nous avons joué des pièces d'Aristophane par exemple (poète comique grec du Ve siècle av J-C). À Roncherolles, nous avons un public conquis, c'est une fête entre nous, il y a de la convivialité.

*L'abri des moutons réalisé avec des bois de palettes par Monsieur Lelièvre pour le terrain des "Jardins Familiaux". Une autre réalisation parmi les cabanes à oiseaux que Reynald Lelièvre réalise depuis près de 20 ans, environ une dizaine par an...*

*Merci beaucoup à Reynald Lelièvre pour sa contribution dans les divers projets de la commune (abri des moutons, panneau de la mare du Bois Breton...) ainsi que de nous avoir reçu chez lui avec son épouse. ■*



L'atelier...







©Les Presses de la Cité

**RIEN NE T'EFFACE**

Michel Bussi

Editions Presse de la Cité

(...)Maddi est médecin généraliste à Saint-Jean-de-Luz, une vie comblée avec Esteban, son fils de 10 ans. Ce jour d'été là, elle le laisse quelques minutes seul sur la plage.

Quand elle revient, Esteban a disparu. 2020. Maddi a refait sa vie, et revient sur cette plage en pèlerinage.

Au bord de l'eau, un enfant est là. (...). Elle s'approche. Le temps se fige. C'est Esteban, ou son jumeau parfait.

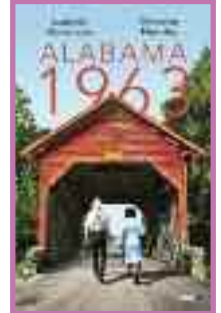
Maddi n'a plus qu'une obsession, savoir qui est cet enfant.(...)

**ALABAMA 1963**

Ludovic Manchette, Christian Niemiec

Editions Le Cherche Midi

Meurtres en Alabama. Birmingham, Alabama, 1963. Le corps sans vie d'une fillette noire est retrouvé. La police s'en préoccupe de loin. Mais voilà que d'autres petites filles noires disparaissent... Bud Larkin, détective privé bougon, alcoolique et raciste, accepte d'enquêter pour le père de la première victime. Adela Cobb, femme de ménage noire, jeune veuve et mère de famille, s'interroge : "Les petites filles, ça disparaît pas comme ça..." Deux êtres que tout oppose. A priori. Sous des airs de polar américain, Alabama 1963 est avant tout une plongée captivante dans les États-Unis des années 1960, sur fond de ségrégation, de Ku Klux Klan et d'assassinat de Kennedy.



©Le Cherche Midi

**L'ANOMALIE**

Hervé Le Tellier

Editions Gallimard

(...) En juin 2021, un événement insensé bouleverse les vies de centaines d'hommes et de femmes, tous passagers (...). Parmi eux : Blake, père de famille respectable et néanmoins tueur à gages ; (...) ou encore Victor Miesel, écrivain confidentiel soudain devenu culte.

Tous croyaient avoir une vie secrète. Nul n'imaginait à quel point c'était vrai.

Roman virtuose où la logique rencontre le magique, L'anomalie explore cette part de nous-mêmes qui nous échappe.



©Gallimard



©Emmanuelle Collas

**LES IMPATIENTES**

Djaili Amadou Amal

Editions Emmanuelle Collas

Trois femmes, trois histoires, trois destins liés. Ce roman polyphonique retrace le destin de la jeune Ramla, arrachée à son amour pour être mariée à l'époux de Salira, tandis que Hindou, sa sœur, est contrainte d'épouser son cousin. Patience ! C'est le seul et unique conseil qui leur est donné par leur entourage, puisqu'il est impensable d'aller contre la volonté d'Allah. Comme le dit le proverbe peul : « Au bout de la patience, il y a le ciel. » Mais le ciel peut devenir un enfer. Comment ces trois femmes impatientes parviendront-elles à se libérer ?

Et bien d'autres... *nouveautés...**À découvrir !**Les bénévoles seront ravis de vous accueillir...*

*La bibliothèque  
est ouverte  
le mercredi et le samedi,  
de 10h30 à 12h.*



# Dossier : Le printemps revient...



“ Merci à José Delamare, Olivier Cousson et Philippe Neveu pour leur contribution à la rédaction de ce dossier. ”

## *Le Printemps*

**marque le renouveau dans la nature, se concrétise par un radoucissement progressif de la température, le bourgeonnement et la floraison des plantes.**

La durée du jour rallonge et pour toutes les plantes le printemps est une période d'activité très intense avec la montée de la sève. Dans les jardins, nous pouvons voir les premières fleurs comme le Perce-Neige, le Crocus, la Jonquille.

À leur tour, les arbres se couvrent de bourgeons d'où sortiront les jeunes pousses et leurs feuilles, puis des fleurs blanches, roses ou mauves des pommiers, cerisiers et pêchers.

C'est la saison où les jardiniers sortent leurs outils pour le nettoyage de printemps des parterres, le binage des jardins, la préparation de la terre, la mise en place des semis sous serres ou pas.

C'est également la saison où nous guetons le retour des oiseaux migrateurs, nous voyons et entendons les animaux sortant de l'hibernation.

**Bref, c'est la saison du *renouveau*.**

## Les Jardins familiaux avec éco-pâturage

Le printemps est la saison où les jardins floraux, potagers et autres renaissent. Notre commune dispose de deux espaces de « **Jardins Familiaux** » qui vont reprendre vie après un nettoyage de printemps, un bêchage et un apport du compost réalisé tout au long de la saison précédente.

En effet, la préparation de la terre est signe d'une récolte de bonne qualité.

Période également des premiers semis tout en

respectant si possible le calendrier lunaire, notre satellite ayant une influence sur les plantations que ce soit pour les légumes poussant en surface ou ceux poussant en terre.

L'allée des "Jardins familiaux" sera entretenue par un mouton de l'Association Moutontond à compter du mois d'avril.■



## Le retour des moutons

Afin d'avoir une gestion écologique par pâturage extensif (eco-pâturage), les moutons et caprins de l'association roncherollaise Moutontond prendront place sur divers sites de la commune, suite à une convention partenariale, afin de préserver les habitats naturels, ainsi que la flore et la faune sauvage.

Différents sites vous permettront de retrouver ces ovins et caprins :

la mare du Bois Breton, les jardins familiaux, le terrain le long du Chemin de la Pépinière, la butte entre l'allée du Closeau et l'allée des Prés Verts, la friche Etanel, les ateliers communaux.

N'hésitez pas lors d'une promenade à venir les saluer.

C'est également, après 5 mois de gestation, l'agneillage très attendu des éleveurs, les agneaux gambaderont alors joyeusement.■



## Le retour des travaux des espaces verts, une gestion différenciée

Après un travail préparatoire l'hiver, le printemps est également la saison où les **agents du Service Technique** entrent en action pour procéder au **nettoyage** : plates-bandes, bacs à fleurs, massifs, noues, abords des mares, terrains de sport, cimetière...rien n'échappe à leur oeil vigilant.

C'est ensuite la mise en place du **nouveau fleurissement** avec l'apport du terreau issu du compostage.

Sur un équivalent de **40 000 m<sup>2</sup>**, la tonte et la coupe des haies vont progressivement être réalisées.

Les divers déchets verts récoltés seront **triés, manipulés** en nos locaux, et serviront **d'appoint** la saison suivante.■



## Le retour des hirondelles

Après une migration de près de 10 000 km avec un peu de graisse pour seul carburant, l'hirondelle est annonciatrice du retour du printemps.

L'hirondelle se reconnaît facilement à son **dessus bleu-noir avec reflets métalliques**, qui contraste avec son **dessous blanchâtre lavé de roux**, et sa silhouette fuselée avec **une queue fourchue très échancrée**.

La présence de zones de chasse est primordiale pour l'installation des couples. Ces zones sont tous les **pâturages, prairies, mares**, qui sont propices à la présence d'insectes.

Pour bâtir son nid elle choisit en priorité les **étables** ou encore les **granges**. En l'absence de tels sites son choix pourra alors se porter sur les **garages**, les **caves** ou autres **remises**, ou toutes sortes de **corniches**.

Il arrive parfois de trouver des **nids insolites** (lampes suspendues, fenêtres ou objets divers).

Son nid en forme d'une moitié de coupe est constitué de brindilles sèches cimentées par de la boue. Les hirondelles cherchent en priorité à conforter un nid existant et garni de plumes afin d'en faire un nid douillet.

Les premières pontes, environ 3 à 6 œufs, se font de fin avril à mi-juin .

La couvaison dure de 14 à 15 jours.

“ Ces nids sont facilement visibles **sous la halle de l'Ecoquartier** ainsi que **sur l'immeuble de l'Orme, place Georges Lormier.** ”



## Le retour des abeilles

Menacées par de nombreuses agressions, les abeilles sont pourtant **essentiels** à la pollinisation de nombreuses plantes et donc à leur reproduction. Savoir les préserver est un acte crucial.

Le printemps marque le début de la saison en apiculture. Les jours commencent à rallonger et la reine pond alors de plus en plus. La colonie utilise ses réserves de nourritures pour alimenter le **couvain**. C'est également à cette période de l'année que certaines abeilles, n'ayant pas stocké assez de nourriture en automne, meurent de faim.

Il faut **anticiper les plantations** pour fournir de la nourriture dès la sortie de l'hiver, les fleurs et nectars devraient faire leur apparition en avril.

N'oublions pas non plus que les abeilles ont besoin de s'abreuver, d'où la nécessité d'un **point d'eau à renouveler régulièrement** dans les jardins.

De nombreuses ruches sont installées dans notre commune, il faut bien sûr **éviter de s'en approcher sans l'apiculteur** pour éviter de déranger ses habitantes.■



En parcourant les différentes **mares** de notre commune, vous pourrez apercevoir **grenouilles, crapauds, tritons** et autres **salamandres**, ou encore croiser au travers des chemins une petite boule piquante « **le hérisson** » malheureusement souvent victime de la circulation routière.■

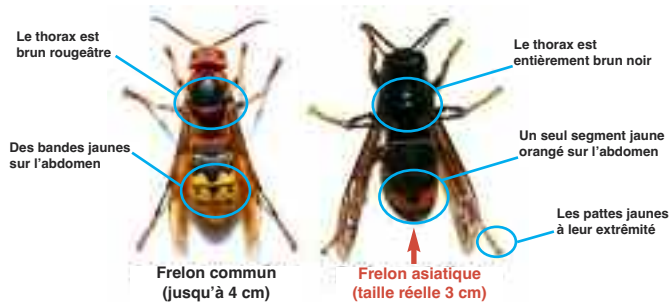




## Le frelon asiatique

Le frelon asiatique est une espèce classée « exotique envahissante ». Il est apparu en France en 2004, en Normandie en 2013. Il est considéré comme un danger sanitaire depuis 2012 pour l'abeille domestique, qui représente 60% de son régime alimentaire.

# ZOOM



### Que faire en cas de nid ?

#### Appeler le GDMA 76

(Le Groupement de Défense contre les Maladies des Animaux)

Tél : 02.35.60.61.60

313, rue des champs

76235 BOIS-GUILLAUME Cedex .■

## Les espèces florales envahissantes

Les changements climatiques et la mondialisation des échanges, qu'ils soient commerciaux ou touristiques, favorisent l'implantation d'espèces non autochtones. Elles se comportent comme des « passagères clandestines » dans les ballasts des navires, ou sont rapportés par des touristes. Leur apparition sur un nouveau territoire rend leur prolifération incontrôlée, car elles ne possèdent pas de prédateurs.

Par exemple, la **renouée du Japon**, reconnaissable à ses tiges creuses, rougeâtres, et ses nœuds marqués qui les font ressembler à des tiges de bambous, possède comme prédateur naturel, un petit insecte présent seulement en Asie. Son expansion est donc maîtrisée. En Europe, ce n'est pas le cas. En l'espace de quelques années, elle peut avoir formé un mur de 2 m de haut.



©Gammvert

Le **Buddleja** (appelé aussi arbre aux papillons) a une forte propension à coloniser des zones délaissées, notamment les bords d'autoroute. Cependant, assez rapidement, il forme des bosquets, rendant impossible l'implantation d'autres espèces.



Il en est de même du **robinier faux-acacia**, dont la croissance rapide et sa capacité de multiplication importante conduit à modifier profondément et durablement l'écosystème local (modification d'un sous-bois par exemple).



**Pour se prémunir de l'envahissement par ces espèces, voici quelques règles simples :**

### Identifiez l'espèce et son moyen de reproduction.

Pour la renouée du Japon, ce sont ses **rhizomes** (ses racines), pour le Buddleja et le Robinier, ce sont ses **fleurs**.

Pour le Buddleja et le Robinier, **coupez les fleurs** avant qu'elles ne partent en graine.

Pour la renouée, **coupez net à la base au minimum 7 fois par an**.

Dans tous les cas, pensez qu'une coupe fréquente à la base (7 à 10 fois par an) **épuise la plante**. En quelques années, elle meurt. Mettez en sacs **fermés** pour éviter la dispersion pendant le transport.

**Pas de broyage** ou de **débroussaillage** qui répandent des fragments et multiplient les pieds (un fragment de 2 mm peut reprendre et créer un nouveau massif).

Mettez les déchets dans des sacs d'ordures ménagères, et déposez le tout dans la poubelle grise (destinée à l'incinération). **PAS DE COMPOSTAGE**

**Pas de désherbage chimique**, car cela est totalement **inefficace**, notamment sur la Renouée.■



# SUR...

## Les chenilles processionnaires

Ces chenilles se déplacent en procession (d'où leur nom). Elles se nourrissent des feuilles de **chêne**, provoquant le ralentissement de la croissance de l'arbre et augmentant sa fragilité.



Elles peuvent être visibles **dès le printemps et jusqu'à la mi-juillet**. Elles sont **urticantes dès le mois de mai**.

Elles possèdent des milliers de poils urticants microscopiques libérés en cas de danger. Ces poils en suspension dans l'air peuvent être transportés par le vent. Ils restent **urticants pendant plusieurs mois**. Par frottement, les poils se cassent et libèrent le venin, entraînant des éruptions cutanées et de vives démangeaisons. Dans les pires cas, **une réaction allergique** peut entraîner des difficultés respiratoires, des maux de gorge, des oedèmes ainsi que des problèmes oculaires.

### Que faire pour les éviter ?

**Ne pas toucher** ou **s'approcher des nids**, éviter les zones infestées surtout par **forte chaleur** ou **vents soutenus**, porter des **vêtements couvrants** pour éviter l'exposition aux poils urticants.

### Que faire en cas de contact ?

**Se rincer la peau à l'eau froide** (l'eau chaude risque de dissoudre les poils et de libérer le venin), retirer les poils avec du **sparadrap**, **ne pas se gratter**, laver ses vêtements à **60° minimum** et **consulter son médecin** ou un pharmacien **en cas d'apparition de rougeurs** ou **d'autres symptômes** (troubles respiratoires ou oculaires par exemple).



### Comment lutter contre les chenilles processionnaires du chêne ?

#### Les méthodes naturelles :

Le développement des **prédateurs naturels** comme la mésange ou la chauve-souris (prédateur du papillon). Plusieurs aménagements peuvent permettre de favoriser leur venue et leur installation à proximité d'une zone infestée : **création d'une mare** (zone de chasse des chauve-souris), mise en place de **nichoirs à mésanges**.

#### L'enlèvement des nids :

##### Manuellement :

il s'agit de décrocher le nid de l'arbre après l'avoir pulvérisé d'eau savonneuse. Cette méthode nécessite impérativement l'usage de protections individuelles (combinaison, gants, masque, bottes, lunettes). Elle n'est pas adaptée aux grandes surfaces à traiter.

##### Par brûlage :

cela peut être réalisé avec un désherbeur thermique classique (seulement pour les nids à hauteur d'homme). Cette méthode nécessite impérativement l'usage de protections individuelles (combinaison, gants, masque, bottes, lunettes). Il est conseillé d'intervenir le matin (période plus humide) et d'humidifier les nids avant le brûlage pour limiter la dispersion des poils.

##### Par aspiration :

cela nécessite un matériel spécifique.

Pour ces techniques, il est préférable d'intervenir avant le stade urticant (avant le mois de mai). Si ce n'est pas le cas, il faudra proscrire l'enlèvement manuel, éviter les jours de vent. L'idéal est d'intervenir un peu avant une bonne pluie qui aura l'avantage de plaquer les poils au sol au lieu de les laisser en suspension. ■



## L'Art en mairie

### *L'Art s'invite en mairie !*

Le samedi 13 mars, la commission Culture a lancé son initiative *Art en Mairie*. Un.e ou plusieurs artistes peuvent ainsi, sur une durée de trois mois, vous faire découvrir leur travail en présentant une de leurs œuvres, aux heures d'ouverture au public de la mairie, pour le plus grand bonheur de tous.

En cette période difficile pour les acteurs de la culture et pour tous les amoureux des arts, cette « bouffée » de bonheur est la bienvenue.

Jusqu'au 12 juin prochain, trois artistes de l'association Peinture et Partage, installée Chemin du Vieux Moulin, sont à l'honneur :

Michèle Johner, Brigit Hanin et Claude Alix.

Les œuvres qu'elles présentent sont à **vendre**, la mairie ne fait que les exposer... et illuminer son espace d'accueil ! Alors n'hésitez pas à emporter leur petite carte si vous souhaitez les contacter. À partir d'aujourd'hui, vous ne viendrez plus en mairie uniquement pour déposer ou retirer vos paquets, courriers ou autre document administratif...

vous viendrez aussi y découvrir des œuvres qui embelliront, le temps d'un instant, votre journée !■



## La culture à Roncherolles

### *La culture est non essentielle ...vraiment ???*

Dans la crise sanitaire que nous traversons, certes les priorités peuvent être autres. Cependant, n'oublions pas que la culture permet de s'ouvrir sur le monde pour mieux l'appréhender, donc s'ouvrir aux autres.

La culture, c'est partager des moments et des souvenirs communs.

La culture est diverse sur Roncherolles, elle a plusieurs visages, grâce à la bibliothèque, au théâtre (avec le Réveil Roncherollais), à Festiv'Halle, aux associations sportives, aux spectacles intergénérationnels et à ceux proposés par la Métropole durant le festival Spring.



La Métropole va candidater pour être Capitale européenne de la culture en 2028.

Pour ce faire, le projet de candidature doit être prêt dans un an, en 2022.

La commune souhaite s'investir dans cette aventure en participant à la réflexion par le biais du dispositif

### **« ambassade-maison ».**

Il s'agit de réunions conviviales, animées par la Métropole pour une douzaine de personnes, autour de thèmes qui vous tiennent à cœur : le patrimoine, la mobilité, le bien-être, le sport, la gastronomie, la culture par exemple.

L'objectif est de contribuer ensemble à cette candidature de Capitale européenne de la culture en recueillant un large panel de réflexions pour que cette candidature soit celle des Métropolitain.e.s et de toutes ses forces vives.

L'objectif est de développer le territoire avec une intelligence collective.

La commission culture est ouverte à tous.

Alors, n'hésitez pas à vous faire connaître pour élaborer ensemble des perspectives positives et toujours dans l'intérêt général et **ça c'est essentiel.**■

## À l'ASRV football, le protocole sanitaire n'empêche pas la passion !



Décidément nous n'avons pas l'impression d'en voir le bout !

Malgré la mise à l'arrêt de tous les championnats amateurs et donc de toutes les compétitions pour les Oranges et Noirs, le club a continué à vivre.

Et comme tout le monde, le club a dû s'adapter afin de relever les nouveaux défis que représente la crise sanitaire.

Ainsi, et ce malgré l'interdiction de contact sur le terrain, l'ASRV football a réussi à mettre en place, grâce à ses entraîneurs bénévoles, de nombreux ateliers et exercices footballistiques pour que les licenciés aient la joie de pouvoir continuer une pratique relative en extérieur.

Le couvre-feu n'aidant pas nos joueurs à se retrouver après le travail, les entraînements ont lieu le dimanche matin, au stade de la pépinière, sur les horaires des matchs qui auraient dû avoir lieu.

C'est donc dans la bonne humeur qu'une dizaine de courageux licenciés en moyenne se rejoignent le dimanche matin pour taquiner le ballon sans se faire violence. Oui, finis les coups d'épaules, les tacles plus ou moins maîtrisés, les cafouillages. Mais tant pis !

L'ambiguïté de la Fédération ne nous laisse que peu de place à l'espoir quant à la reprise du championnat, mais l'ASRV football est avant tout une équipe de copains, d'hommes et de femmes qui aiment la vie associative et ses bienfaits.

Alors une crise sanitaire ne pourra jamais avoir raison de notre passion ! Nous suivons de près les résultats des professionnels, et le groupe continue à vivre grâce aux réseaux sociaux, sur lesquels nous débattons football, peut-être encore plus que jamais. Que voulez-vous, le foot vous manque et...

Une pensée toute particulière pour nos sponsors, qui eux aussi traversent cette crise tant bien que mal et sans lesquels notre club ne pourrait pas survivre. Rappelons toute l'importance d'avoir des structures professionnelles qui nous accompagnent dans l'image et l'économie de notre club.

Les moyens qu'ils apportent sont à tous points de vue.

Merci donc encore, à NCL Déco ; pour la peinture à Abysses Color et Sebdeco ; pour la plomberie à Laurant Gérard ; du côté matériel sportif, ça se joue c'est Promsport fidèle partenaire.

C'est grâce à vous, vous tous, que nous sortirons de cette crise plus forts, plus proches, plus joueurs et infiniment prêts à profiter de la vie ! Vive l'ASRV football !■



### Comité des Fêtes et de l'Animation

#### Les Ateliers Récré'actifs s'agrandissent en septembre...

Dans le but de proposer aux Roncherollais un panel d'activités plus large, le Comité des Fêtes et de l'Animation souhaite mettre en place des ateliers d'initiation et/ou de perfectionnement à l'informatique, pour tous les âges.

**Vous êtes intéressés ? Contactez Denise LAINE au 06.72.79.08.49.■**



## État civil

### Une pensée pour...

Muriel Le Loarer, le 25 décembre 2020

## Le saviez-vous ?

### Mise à jour des Ronches Pro

Les Ronches Pro, l'annuaire des professionnels de Roncherolles-sur-le-Vivier va être prochainement mis à jour pour une nouvelle impression.

En tant que professionnel, vous souhaitez apparaître dans la nouvelle édition des Ronches Pro ?

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, ou par e-mail à : [communication@mairie-roncherollesvivier.fr](mailto:communication@mairie-roncherollesvivier.fr)

### Permanence au bureau de vote - pour les élections régionales et les élections départementales

Si vous désirez participer au bureau de vote et/ou au dépouillement, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, ou par courriel à : [serviceauxusagers@mairie-roncherollesvivier.fr](mailto:serviceauxusagers@mairie-roncherollesvivier.fr)

Pour pouvoir voter, la date limite d'inscription sur la liste électorale est le **vendredi 7 mai 2021**.

### Vélo retrouvé à Roncherolles

Un vélo a été retrouvé au Bois Breton, pour plus d'informations, contactez la mairie au : 02 35 59 09 59

Agenda amené à être modifié selon les préconisations liées à la crise sanitaire

*Lorsque la situation sanitaire le permettra davantage, ces différents événements de la commune seront l'occasion de tous nous retrouver !*

**Samedi 8 mai 2021**

**Cérémonie du 8 mai 1945**

Au cimetière.

\*À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si la cérémonie peut être ouverte à tous.



**Lundi 17 et Mardi 18 mai 2021**

**Distribution des sacs de collecte**

Halle de Roncherolles, de 14h à 19h.



©MRN

**Samedi 29 mai 2021**

**Animation organisée par le CMJ**



**Samedi 29 mai 2021**

**Soirée Fanny CFA**



**Samedi 05 juin 2021**

**Concert de Printemps**

**Samedi 19 juin**

**Kermesse et Festiv'Halle, la fête du village**



**13 et 20 juin 2021**

**Elections régionales et élections départementales.**

En mairie.



©Pexels